



La CGT SPIP 77 soutient les collègues du SPIP 33

Le 5 mai 2021 un nouveau drame se produisait à Mérignac et mettait en avant toutes les difficultés du suivi des violences conjugales.

De nouveau les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation sont pointés du doigt et doivent rendre des comptes.

Sans attendre les résultats d'une inspection en cours, les réactions précipitées des médias et des politiques ne se sont pas faites attendre.

La mission du SPIP ? : la prévention de la récidive.

Nous parlons donc d'une « obligation de moyen », ce qui veut dire : mettre tout en œuvre pour éviter que quelqu'un ne récidive.

Nous ne parlons pas d'une « obligation de résultat », car le SPIP ne peut pas être garant de la liberté individuelle de chacun d'agir et de passer à l'acte.

Derrière chaque acte délinquant, derrière chaque prise en charge, se trouvent des CPIP investis, consciencieux, qui ne doivent pas porter le poids de cette récidive.

Le SPIP 77 tient à apporter tout son soutien aux collègues du SPIP 33.

Aujourd'hui ce sont eux, demain cela peut-être n'importe lequel d'entre nous.

La CGTSPIP77 le 11 mai 2021.